

CONCOURS DE LECTURE DU ROTARY CLUB DE RAMBOUILLET Du 20 mai au 31 mai 2021

RÈGLEMENT

Article 1 : Conditions de participation

Le Rotary Club de Rambouillet avec le soutien de la Ville de Rambouillet, de l'Education Nationale et des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, organise un concours de lecture ouvert à **tous les élèves de CP-CE1 et CE2** des écoles publiques et privées de Rambouillet.

La participation au concours de lecture vaut acceptation du présent règlement.

Article 2 : Organisation

Les parents font une vidéo de leur enfant lisant un chapitre d'un livre de son choix.

La vidéo, d'une durée de 1mn30 à 3mn maximum, devra être envoyée par les applications WhatsApp ou Signal au numéro de téléphone : **06 03 72 50 66** entre le **20 mai et le 31 mai 2021**.

Un jury sélectionnera les meilleures vidéos par catégorie (CP-CE1-CE2). Pour ce faire, le jury sera composé :

- De personnalités de la ville,
- D'enseignants à la retraite ou n'enseignant pas dans les écoles primaires de Rambouillet,
- De Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN)
- De membres du Rotary Club de Rambouillet et de personnes sensibilisées à la lecture

Les membres du jury seront soumis à une obligation de confidentialité concernant les vidéos reçues.

Des prix seront décernés :

- Un pour chacune des 3 meilleures vidéos des élèves de CP
- Un pour chacune des 3 meilleures vidéos des élèves de CE1
- Un pour chacune des 3 meilleures vidéos des élèves de CE2
- Des petits cadeaux pour tous les enfants qui auront participé au concours

Les décisions du jury sont irrévocables, **aucun recours ne sera admis**.

Article 3 : Sécurisation

Le numéro de téléphone auquel les vidéos seront adressées, est un numéro spécialement dédié au concours de lecture. Les vidéos seront mises à disposition des membres du jury par clés USB pour éviter qu'elles ne transitent par Internet.

Article 4 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu le **samedi 19 juin 2021 à 16h00**. Celle-ci se déroulera en extérieur si les conditions sanitaires le permettent. Tous les parents et les enfants qui auront participé au concours seront conviés à cette manifestation. **Le lieu sera communiqué ultérieurement.**

Article 5 : Conseils pour la lecture.

L'enfant lira son texte en y **mettant le ton** pour donner envie à l'auditeur de lire le livre. **Il pourra théâtraliser son texte** en se mettant en scène pour donner plus de sens à la lecture.

Au début de la lecture, l'enfant **devra se présenter en donnant ses prénom et nom, sa classe et le nom de l'école** dans laquelle il est scolarisé.

Article 6 : Droit à l'image

Les parents des élèves qui auront posté des vidéos autorisent, **de fait**, le Rotary Club de Rambouillet à projeter les vidéos de leur enfant lors de la remise des prix.

Les parents des élèves autorisent, **sans accord préalable**, le Rotary Club de Rambouillet à utiliser, sur tous les supports de communication, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la remise des prix sur lesquelles ils pourraient apparaître en présence de leur enfant.

Article 7 : Responsabilités

Le Rotary Club de Rambouillet demeure dégagé de toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou dégradations qui pourraient se produire lors du concours de lecture. Ces faits resteront couverts par les assurances responsabilité civile des familles.

Pour tout renseignement complémentaire :

Posez vos questions sur Facebook « Rotary Club de Rambouillet »

ou en appelant le 06 03 72 50 66